

Date de convocation : 24 octobre 2018
 Nombre de membres devant composer le Conseil : 8
 Nombre d'élus au SIVU présents à la séance : 6
 Nombre de votants : 6

PRÉSENTS :

Membres du Comité syndical élus :
 Commune de Chastel-Arnaud : Frédéric TEYSSOT (Tit) départ à 18 H (pouvoir à T. JAVELAS)
 Commune de La Chaudière : Joëlle MIGHELI (Tit) départ à 18 H (pouvoir à V. BEILLARD)
 Commune de St Sauveur en Diois : Thierry JAVELAS (Tit)
 Sylvie ROUX (Sup) ;
 Commune de Saillans : Vincent BEILLARD (Tit) ,Christine SEUX (Tit) ;
 Commune d'Espenel : Marie-Christine DARFEUILLE

TITULAIRE & SUPPLÉANT ABSENTS EXCUSÉS (ET REPRÉSENTÉS) :

TITULAIRE & SUPPLÉANT ABSENTS NON EXCUSÉS : Cédric FERMOND – Pierrot ROETYNCK

Secrétaire de séance : Thierry JAVELAS

Informations

La présidente déclare ouverte la séance du comité syndical Intercommunal à Vocation Unique « Les enfants du Solaure » équivalente à celle d'un conseil municipal. Qui devra impérativement se terminer avant 19h45 car la salle est retenue pour une autre réunion

Ordre du jour

N°	Points
1	Plan de formation 2019
2	Primes 2018 : IFSE (équivalent 13eme mois agent) et CIA (complément Indemnitaire des Agents) – NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire régisseur)
3	Remboursement de l'avance de Trésorerie de 50 000€ de la mairie de Saillans au SIVU
4	Questions diverses dont : <ul style="list-style-type: none"> . Fonctionnement du service, présentation de l'équipe . Prix de revient d'un repas . E.T.P. SIVU avant et après les TAP . Mise en place portail famille & comité d'usager . Cantine et regroupement Mirabel et Blacons . Service civique et accueil de stagiaire . Mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) . Sorties pique nique (maternelle) et info grève . Prélèvement à la source . R.G.P.D. . Entretien annuel des salariées

Adoption du compte-rendu du dernier comité syndical

Le Conseil Syndical adopte le compte-rendu du dernier comité syndical du 02/07/2018.

Modification de l'ordre du jour

A la demande de Mme MAZEYRAT-PASQUIER, Mme la Présidente propose d'ajouter une délibération concernant le remboursement de l'avance de Trésorerie de 50 000€, de la mairie de Saillans au SIVU. Celle-ci a été nécessaire début 2016 afin de permettre au SIVU d'avoir un fonds de trésorerie. Elle ne fait pas l'objet d'un remboursement effectif mais d'une régularisation comptable (opération d'ordre). Les membres du comité syndical valide à l'unanimité la modification de l'ordre du jour et l'ajout d'une délibération.

La délibération n°2 concernant les primes des agents, Mme la Présidente demandera la sortie du personnel présent.

1 Plan de formation 2019

Mme SEUX présente les demandes :

- pour Sylvie ROUX
 - la formation BAFD en cours :
 - 2018 : formation générale STAJ sur 9 jours (mai) pour 540 € et une partie du stage pratique de 9 jours en octobre, en tant que directrice adjointe à la MJC d'Aouste. La CAF a payé en partie la formation théorique 287,76 € dans le cadre du CEJ. Il nous reste à charge les heures agent. Concernant le stage, il est rémunéré par la MJC. Les frais de déplacement sont à notre charge.
 - 2019 : stage pratique de 5 jours en février, en tant que directrice adjointe à la MJC d'Aouste. Il reste une période de 6 jours de perfectionnement coût prévisionnel autour de 400 € (demande d'aide à la CAF prévu dans le nouveau CEJ à faire avec la CCCPS) et un autre stage de 14 jours en tant que directrice.
 - Elle aurait besoin d'une formation complémentaire en informatique qui pourrait être faite au forum, devis 10h /250€ sur le temps administratif et/ou en heures complémentaires
- Virginie TEYSSONNIER demande une formation "Les allergènes en restauration", journée prévue à Valence le 16/01/2019 ; coût 210 € (nouvelle réglementation concernant les denrées alimentaires préemballées et non pré-emballées et compte tenu des enfants à risques en collectivité PAI).
- Chantal BAUDOUIN afin de la former pour assurer éventuellement un remplacement de VT si nécessaire. Elle aurait besoin d'au moins une journée en binôme avec Virginie payable en heures complémentaires.
- Pour Isabelle FREYSS prévoir de continuer la formation NOETHYS en interne car aucune formation NOETHYS programmée à ce jour
- Formation extincteur qui n'a pu se faire en 17-18 avec les agents de la mairie.

Une suggestion concernant une aide possible du CNFPT est soulevée. Renseignement sera pris par le secrétariat.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **VALIDE le plan de formation proposée tel que présenté**
- **MANDATE la Présidente pour la mise en œuvre de cette décision.**

2 Primes 2018 : IFSE (équivalent 13ème mois agent) et CIA (complément Indemnitaire des Agents) – NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire régisseur)

Mme SEUX rappelle la mise place du RIFSEEP Régime d'Indemnité de Fonctions, de Sujétions Et d'Engagement Professionnel (délibération 2018 / 14 du 2.07.2018) qui remplaçait entre autre l'IEMP, afin de pouvoir maintenir les primes aux agents. Il se compose : L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E.) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaire à condition qu'il ait effectué plus de 10 mois dans la structure.

Le complément indemnitaire annuel (C.I.A.) dont le versement est facultatif et lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir et non-reconductible d'une année sur l'autre.

Mme SEUX propose :

- Isabelle FREYSS mutée d'un autre service public depuis le 16/04 donc seulement 8 mois 1/2 au SIVU :
 - pouvons-nous envisager à titre exceptionnel un RIFSEEP lui permettant d'avoir une indemnité type 13^e mois ?
 - Par ailleurs, elle demande l'attribution d'une NBI Notification Bonification d'indemnité de 15 points par mois pour sa fonction de Régisseur d'avances
- Chantal BAUDOUIN : 2 postes sur 2018 un en tant qu'animatrice puis aide cuisinière mais plus de 10 mois ; Demande de versement de l'IFSE ?
- C.I.A.
 - Nous en avons créé la possibilité et nous n'avons pas validé de versement l'année passée. Je vous propose compte tenu de l'investissement de Sylvie ROUX et Virginie TEYSSONNIER de proposer une valorisation. après l'entretien sur une base ne pouvant excéder 250€

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des membres présents et représentés

- **VALIDE le versement de l'IFSE équivalent à un 13^e mois pour tous les agents ayant 10 mois dans la structure avec dérogation pour un agent administratif transféré par voie de mutation.**
- **VALIDE le 13^e mois pour Chantal B puisqu'elle a travaillé 10 mois sur 2 contrats.**
- **VALIDE l'attribution d'une NBI Notification Bonification d'indemnité de 15 points par mois pour sa fonction de Régisseur d'avances**

- **VALIDE** le CIA pour Virginie TEYSSONNIER et Sylvie ROUX après les entretiens sur une base ne pouvant excéder 250 € / an
- **MANDATE** la Présidente pour la mise en œuvre de cette décision sur les paies de DECEMBRE 2018.

3 Remboursement de l'avance de Trésorerie de 50 000€ de la mairie de Saillans au SIVU

Mme SEUX précise qu'il avait été nécessaire début 2016 afin de permettre au SIVU d'avoir un fonds de trésorerie. Celui-ne fait pas l'objet d'un remboursement effectif mais d'une régularisation comptable (opération d'ordre).

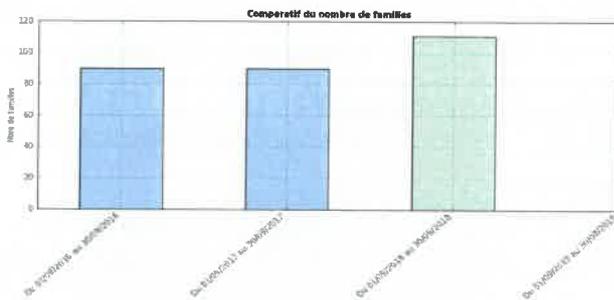
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des membres présents et représentés

- **VALIDE** la régularisation comptable de l'avance de 50 000€ de la mairie de Saillans
- **MANDATE** la Présidente pour la mise en œuvre de cette décision.

Questions diverses :

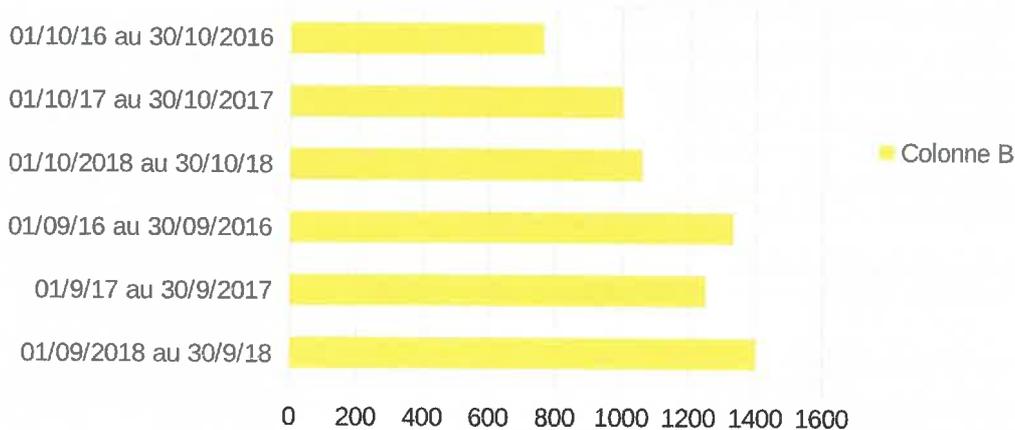
- **Fonctionnement du service et présentation de l'équipe**

Sylvie ROUX responsable du service, explique que depuis cette année, on note une augmentation importante du nombre de familles inscrites et des effectifs en restauration et périscolaire entraînant une charge de travail en évolution constante. A ce jour la structure peut accueillir tous les enfants.



RESTAURATION SCOLAIRE

évolution du nombre de repas sur 3 ans



PERISCOLAIRE MATIN ET SOIR évolution sur 3 ans
En évolution constante



• **Présentation de l'équipe**

Virginie TEYSSONNIER	cuisinière & responsable cuisine 30h/sem scol	= ETP 0,67 h idem 17/18
Chantal BAUDOUIN	aide cuisinière titulaire CAP cuisine 12h/sem scol	= ETP 0,23 h embauché en 18/19 pour aider VT
	animatrice 10h/sem scol à partir de 01/18	= ETP 0,12 h
Sylvie ROUX	aide cuisinière dont 2h adm cant 13h/sem scol	= ETP 0,29h idem 17/18
	responsable 27h/sem scol	= ETP 0,63 h remplace 35h/sem scol ETP 0,80h
Lisa PERRINET	animatrice BAFA peri et ménage 20h /sem scol	= ETP 0,44 h idem 17/18 (remplace A DETTRING)
Murielle COURSANGE	animatrice 9h / sem scol	= ETP 0,20h (remplace LC 11h/sem scol ETP 0,24)
Géraldine PELLISSIER	mise à disposition de la mairie pour cantine	
	et ménage 11h sem scol	= ETP 0,24 h idem 17/18
Isabelle FREYSS	secrétaire 12h sem	= ETP 0,25 h embauché 04/18
soit en ETP Equivalent Temps Plein hors tableau d'effectif et avec mise à disposition		
2017-2018 avec tap-3,58 + h 3C		
2018-2019 sans tap =2,95		

• **Mise en place portail famille & comité d'usager**

Sylvie fait le bilan du portail famille CONNECTHYS ouvert en septembre 2018. Il permet aux usagers d'avoir accès aux réservations, aux factures, aux règlements et surtout de demander des réservations ou de les modifier sous réserve d'acceptation du service. La mise en place a nécessité une charge de travail importante (présentation aux usagers, réponse à leurs questions) mais la charge administrative est réduite car les modifications se font automatiquement et des messages pré établis sont envoyés dans un délai plus court. Il faut savoir que chaque jour des parents peuvent demander des modifications en fonction de leur planning mais nous devons être garant des enfants accueillis et du nombre de repas à servir.

Le dernier comité d'usager du 9/10 a permis à 11 parents d'échanger avec SR, VT et CS sur le fonctionnement du service et de répondre aux questions dans l'écoute et la volonté d'améliorer le service existant.

• **Entretien annuel des salariées :**

Cette année Mme ROUX explique qu'elle assurera l'entretien des salariées. Elle souhaite faire un bilan individuel de chaque salariée quelque soit le contrat. Elle voudrait avoir votre avis pour les entretiens :

- d'Isabelle FREYSS qui travaille majoritairement avec Mme SEUX pour l'instant
- pour elle-même en tant que responsable
- pour V TEYSSONNIER responsable cuisine avec qui elle travaille comme aide cuisinière
- Qui doit faire les entretiens des agents en CDI ?

Il est décidé que les entretiens des 3 salariées se feront avec deux membres du bureau : Mme SEUX et M. JAVELAS

- **Mise en place du PPMS :** information (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour le SIVU. Mme ROUX rappelle que nous sommes tenus de pouvoir faire face à des situations extrêmes. Elle est en train de travailler avec le garde pour établir un document spécifique. Nous prévoyons un exercice de confinement à la cantine puis en périscolaire.

- Sorties pique nique et grève

Mme ROUX demande que soit explicite la question de la stratégie : proposons-nous des piques-niques à tous les enfants inscrits ou en restreignons-nous le nombre ? Il est difficile de proposer des repas appréciés des enfants respectant les règles de sécurité alimentaires et la préparation pour un départ à 8h30 vu le nombre. Débat et décision Ex le 18/12 4 classes partent la journée et environ 40 repas sont à prévoir. Dans le même temps êtes-vous favorable à l'ouverture massive aux anciens ce jour-là ?

Les élus décident : de prévenir les parents dont les enfants mangent à la cantine les jours de sortie que le service ne pourra assurer les repas afin qu'ils puissent s'organiser et d'ouvrir la cantine aux anciens quand des enseignants sont absents.

Le 12/11 3 enseignants d'élémentaire étaient en grève, les parents nous ont informé et nous avons servi moins 24 repas sans gâchis.

- **Prix de revient d'un repas**

Actuellement, nous ne pouvons pas vous présenter un document suffisamment étayé sur 2017 et l'année 2018 n'est pas terminée ; nous vous proposons de remettre cette information au prochain comité syndical.

- **Cantine et réorganisation cantine Mirabel et Blacons & Piegros La Clastre**

Mme SEUX demande si nous nous rapprochons pour avoir des infos, pour en discuter ultérieurement. Attention, nous avons seulement besoin d'information sur le projet de cantine.

- **Service civique et accueil de stagiaire**

Mme SEUX explique :

L'engagement de service civique se déroule sur une durée continue de 6 mois à 1 an et concerne un jeune de moins de 26 ans. La durée hebdomadaire doit être comprise entre 24h et 48h, réparties au maximum sur 6 jours. Nous pourrions accueillir un JCC à condition de demander un agrément auprès de l'Agence du service civique et de créer une offre précisant les obligations dont nbre d'heures. Le coût collectivité une indemnité mensuelle minimale de 522,87 € brut (soit 473,04 € net) versé par l' état? Une prestation d'un montant minimum de 107,59 € net en nature ou en espèces correspondant aux frais d'alimentation ou de transports Discussion pour validation de principe (à l'unanimité des membres présents ou représentés)

Accueil de stagiaires : nous recommençons à proposer l'accueil des élèves dans les collèges et lycées publics du secteur. Nous avons une demande pour une jeune de 3° pour décembre.

- **Prélèvement à la source PASRAU**

Les tests et envoi à la DGFiP de Valence sont en cours pour les salariés. A priori, nous serons prêts pour janvier 2019.

- **R.G.P.D. Règlement Général à la Protection des Données**

Document obligatoire à mettre en place à partir du moment où nous traitons des données personnelles par informatique, dont le portail famille. J'ai donc travaillé avec une personne ressource pour remplir un dossier PIA (Privacy impact assessment) très complexe. Il nous faudrait valider la nomination de l'auteur, l'évaluateur et le valideur. Il faudrait nommer au moins un évaluateur de la production avant l'envoi.

Discussion et vote des représentants ; Il est décidé : Mme SEUX est nommé auteur et valideur et Vincent BEILLARD Evalueur.

- **Téléphonie et internet**

Actuellement nous n'avons pas de connexion internet dédiée au SIVU. Nous nous connectons en filaire avec la box des petites communes. Des devis sont en cours pour revoir une offre correspondant à nos besoins avec une connexion indépendante.

Des problèmes se posent sur l'avenir du téléphone fixe : à voir

- **Cantine et fournisseur boucher local**

Suite à des problèmes de livraison, nous avons suspendu l'achat de viande chez le boucher de Saillans. Un courrier a été envoyé dans ce sens sans concertation avec l'ensemble des élus du bureau. Il est demandé un RDV afin de rediscuter avec lui d'un fonctionnement commun.

Le comité syndical se termine à 19h00

La Présidente,



Le secrétaire de séance



